



COMMUNAUTE DE COMMUNES
MEDOC ATLANTIQUE

Siège :

9 Rue du Maréchal d'Ornano
33780 SOULAC SUR MER

☎ 05.56.73.29.26

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS**

SEANCE ORDINAIRE DU JEUDI 12 AVRIL 2018
D12042018/051

PRESIDENT : Xavier PINTAT

ETAIENT PRESENTS : Patrick MEIFFREN, Serge LAPORTE, Jean-Marc SIGNORET, Gilles COUTREAU,
Membres titulaires : Laurent PEYRONDET, Véronique CHAMBAUD, Franck LAPORTE,
Jean-Louis BRETON, Pierre BOURNEL, Jean Luc PIQUEMAL,
Jacques BIDLALUN, Dominique FEVRIER, Pierre JACOB, Alain BOUCHON,
Marie LASSERRE, Pascal ABIVEN, Barbara FRANCOIS, Isabelle LAPALU,
Michel BAUER, Hervé CAZENAVE, Jérémy BOISSON, Sylvie LAVERGNE,
Jean-Jacques LAOUE, Marie-Hélène GIRAL, Gilles CHAVEROUX,
Bernard LOMBRAIL, Marie-Dominique DUBOURG, Anne WISNIEWSKI,
Marie-Dominique SAINT-MARTIN, Alfred AUGEREAU,

ETAIENT REPRESENTES : Jean Bernard DUFOURD (pouvoir à Jean-Jacques LAOUE),
Pascale MARZAT (pouvoir à Sylvie LAVERGNE),
Evelyne MOULIN (pouvoir à Xavier PINTAT)
Tony TRIJOLET (pouvoir à Pierre BOURNEL),

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Jean Pierre DUBERNET, Bernard BESSAC

Membres suppléants remplaçants
un membre titulaire

Membres suppléants : Geneviève CHAUSSIER, Dominique JOANNON,

SECRETAIRE DE SEANCE : Marie-Hélène GIRAL

Objet : **DEMANDE DE SUBVENTION**

Rapporteur : **Véronique CHAMBAUD, 10^{ème} Vice-président**

Vote : **UNANIMITE**

Par courrier reçu le 1^{er} mars 2018, l'association « L'Oiseau Lire » a sollicité une aide de 6 000 €, afin de lui permettre de poursuivre ses actions en matière de lutte contre l'illettrisme, l'alphabétisation et l'apprentissage du français.

Il est proposé au conseil communautaire,

- d'approuver l'attribution d'une subvention de 5 000 € à l'association « L'Oiseau Lire »
- d'autoriser le Président à signer la convention de partenariat.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

- APRÈS en avoir pris connaissance,
- VU l'avis favorable du bureau du 29/03/2018, pour l'inscription de cette question à l'ordre du jour,
- OUI l'exposé du rapporteur,
- APRÈS en avoir délibéré,

DÉCIDE :

- d'approuver l'attribution d'une subvention de 5 000 € à l'association « L'Oiseau Lire »
- d'autoriser le Président à signer la convention de partenariat.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de membres présents : 31

Nombre de suffrages exprimés : 35

Vote : Pour : 35 Contre : 0 Abstention : 0

FAIT ET DELIBERE LES JOURS MOIS ET AN QUE DESSUS
ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS
COPIE CERTIFIEE CONFORME

FAIT À SOULAC SUR MER, le 12 AVRIL 2018



LE PRESIDENT,

Xavier PINTAT
Maire de Soulac-sur-Mer
Sénateur Honoraire de la Gironde